

Délibération N° 2023.12.012

OBJET : SEASY-ASS – BUDGET PRIMITIF 2024

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le DOUZE DECEMBRE à 18h30, les représentants des Communautés d'Agglomérations, Communautés de Communes et Communes du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines, légalement convoqués, se sont réunis, dans la salle du Conseil Municipal à Longvilliers, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALARDEAU.

*Sont Présents :*

	DELEGUES	SEASY	CARTE AEP	CARTE ASS
CA RAMBOUILLET TERRITOIRES	AMARAL Sandra BAGUENIER Arnaud BERNIER Didier BICENKO Katherine BOURGY Marc CHANCLUD Maurice COQUELLE Daniel (pouvoir de LELARGE Alain) DRAPIER Valère GATINEAU Christian GODEAU Hervé JEGAT Joëlle KRAEMER Gérard LE SCIELLOUR Claude LOPEZ Antoine MALARDEAU Jean-Pierre PORTHAULT Jérôme PRUVOST Pascal SAISY Hugues TROGER Jacques (pouvoir de BARDIN Dominique)	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X X
CA ETAMPOIS				
CC CŒUR DE BEAUCE	LIDOUREN Laurent	X	X	
CORBREUSE	CORREIA José SARRAZIN Fabrice	X X	X X	X X
GARANCIERE-EN-BEAUCE				
	TOTAUX	22 (2 pouvoirs)	22 (2 pouvoirs)	21 (2 pouvoirs)

Autres personnes présentes

Monsieur Joël GERMAIN, Directeur Général des Services  
Madame Marie-Aude de MOLLIENS Directeur Général Adjoint

*Absents excusés :* Dominique BARDIN qui donne pouvoir à Jacques TROGER ; Isabelle COPETTI ; Ghislaine COURTE ; Alain LELARGE qui donne pouvoir à Daniel COQUELLE.

Madame Joëlle JEGAT est élue secrétaire de séance.

Date de convocation	05/12/2023
Nombre de délégués en exercice	32
Nombre de délégués prenant part au vote	21
Pour	23
Contre	-
Abstentions	-

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction comptable M49 ;

VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 22 novembre 2023 ;

VU le projet de budget primitif 2024 du service assainissement collectif ;

VU la délibération de ce jour fixant les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

Adopte le budget primitif 2024 du service assainissement qui s'établit comme suit :

#### Section d'exploitation

Chapitres		Montants	Chapitres		Montants
011	Charges à caractère général	1.275.550 €	013	Atténuation de charges	10.000 €
012	Charges de personnel	629.700 €	042	Opérations ordre entre sections	470.000 €
022	Charges imprévues	- €	70	Vente de produits et services	2.510.500 €
023	Virement à la section d'investissement.	150.000 €	74	Subventions d'exploitation	- €
042	Opérations ordre entre sections	900.000 €	75	Autres produits de gestion courante	100 €
65	Autres charges de gestion	5.500 €	77	Produits exceptionnels	1.000 €
66	Charges financières	195 €			
67	Charges exceptionnelles	30.655 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>2.991.600 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>2.991.600 €</b>

#### Section d'investissement

Chapitres		Montants	Chapitres		Montants
16	Emprunts	72.820 €	13	Subventions d'investissement	520.000 €
20	Immobilisation incorporelles	11.000 €	16	Emprunts et dettes	240.000 €
21	Immobilisations corporelles	89.200 €	21	Immobilisations corporelles	90.000 €
23	Immobilisations en cours	1.300.000 €	021	Virement de la section d'exploitation	150.000 €

27	Titres immobilisés	8.980 €	040	Opérations d'ordre entre sections	900.000 €
040	Opérations ordre entre sections	470.000 €	041	Opérations patrimoniales	468.000 €
041	Opérations patrimoniales	468.000 €	45	Opérations pour compte de tiers	104.000 €
45	Opérations pour compte de tiers	52.000 €			
	TOTAL	2.472.000 €		TOTAL	2.472.000 €

Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant



Fait à Ablis, le 13 Décembre 2023

Le Président : *Jean-Pierre MALARDEAU*